

RECAPITULATIF DES PIECES ADMINISTRATIVES DE RENTREE SCOLAIRE

Pour le JOUR DE LA RENTREE

ECOLE

COLLEGE

à remettre au professeur de la classe :

- l'attestation d'assurance
(Responsabilité Civile + Individuelle Accident).
Une attestation par enfant.

à remettre au professeur principal :

- l'attestation d'assurance
(Responsabilité Civile + Individuelle Accident).
Une attestation par enfant.
- 6 enveloppes timbrées (à 0,88 €) et non libellées
(si 1 seul enfant au collège)
- ou 3 enveloppes timbrées (à 0,88 €) et non libellées
(si plusieurs enfants au collège)
(Les nouveaux inscrits ont déjà fourni leurs enveloppes).

Pour le JEUDI 5 SEPTEMBRE DERNIER DELAI

ECOLE

COLLEGE

à remettre au professeur de la classe :

- Le règlement intérieur
signé et fixé dans l'agenda (du CP au CE2)

à remettre au professeur principal :

- L'autorisation de sortie en double exemplaire
(un exemplaire sera fixé à l'agenda, l'autre sera remis au professeur principal)

Nous vous remercions de compléter soigneusement les renseignements demandés et de respecter les délais pour le retour des formulaires et documents lors de la rentrée et tout au long de l'année !